

N° 2014/46
**OBJET : REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU CONSEIL
INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 21

Date convocation du Conseil Communautaire : 14/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 14/04/2014

Le 22 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
THIERRY BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mr FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	A	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	Mr LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AULANIER est élu secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Vu, le décret 2007-1126 du 23 juillet 2007 relatif au conseil local et au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et au plan de prévention de la délinquance dans le département,

Vu, la délibération du Conseil communautaire 2004/76 portant création d'un CISPD,

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment les compétences optionnelles section 2

Exposé :

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance exerce ses compétences dans les conditions prévues aux articles D 2211-1, D 2211-3 et D2211-4 du décret sus-visé.

Présidé de droit par le Président de l'EPCI (ou son représentant), le CISPD comprend :

- le Préfet et le Procureur de la République (ou leurs représentants),
- les maires (ou leurs représentants), des communes membres de l'EPCI,
- le Président du Conseil Général (ou son représentant),
- des représentants des services de l'État désignés par le Préfet,
- des représentants d'associations, établissements ou organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques désignés par le Président du CISPD, après accord des responsables des organismes dont ils relèvent.

En tant que de besoin et selon les particularités locales, des Présidents des EPCI intéressés ainsi que des personnes qualifiées peuvent être associés aux travaux du conseil intercommunal.

La composition du CISPD est fixée par arrêté du Président de l'EPCI.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

1. **Indique** que Monsieur le Président de la CCM préside de droit le CISPD,
2. **Décide** de désigner **Monsieur Michel DUFRANC** comme représentant du Président de la CCM,
3. **Désigne** les membres du CISPD Comme suit :

Ayguemorte les Graves	M.DANNE
Beautiran	Mme LAGARDE
Cabanac et Villagrains	Mme CANADA
Cadaujac	Mme ROUSSELOT
Castres Gironde	M.LARRUE
Isle Saint Georges	Mme BETES
La Brède	M.DUFRANC
Léognan	Mme FOURNIER
Martillac	M.TECHOIRES
Saint Médard d'Eyrans	M.ARMOET
Saint Morillon	Mme PELISSIER
Saint Selve	Mme BURTIN DAUZAN
Saucats	Mme GIRAUDEAU